

Ne touchez pas à mon bureau de poste – les compressions doivent cesser

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé des compressions draconiennes pour notre service postal public, supprimant de bons emplois, mettant fin à la livraison à domicile et au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et modifiant les normes de livraison du courrier;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a pris cette décision sans consultations publiques sérieuses et de manière unilatérale avant l'examen du mandat de la Société canadienne des postes planifié du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026, ce qui prive de leur voix à ce chapitre les personnes qui seront les plus affectées;

ATTENDU QU'au cours des prochaines années, des milliers d'emplois seront supprimés à l'échelle du service postal et que quatre millions de foyers n'auront plus de livraison à domicile;

ATTENDU QUE la fermeture des bureaux de poste conduira à l'érosion ou à la disparition des services fournis dans de nombreuses collectivités;

ATTENDU QUE ces compressions nuisent spécialement aux personnes âgées ou ayant une incapacité;

ATTENDU QU'il est vital que le gouvernement et que l'examen de mandat tienne compte du point de vue des municipalités sur les enjeux clés comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du *Protocole du service postal canadien*, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison quotidienne, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison d'aliments, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, assurant ainsi le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE (nom de la municipalité) écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- l'arrêt immédiat des compressions de services en les remplaçant par d'autres façons d'augmenter les services et les revenus dans d'autres secteurs d'activité, comme nous l'avons mentionné plus haut;
- le report de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que ses activités ne se seront pas stabilisées;
- la tenue de l'examen de Postes Canada et du *Protocole du service postal canadien* de manière transparente, publique et approfondie, et que cet examen comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE (nom de la municipalité) soumette un mémoire ou participe aux audiences afin de donner son point de vue dans le cadre du processus d'examen du mandat de Postes Canada.

COORDONNÉES POSTALES

- 1) Veuillez envoyer votre résolution au ministre responsable de Postes Canada et à votre députée ou député fédéral :
 - Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 - Votre députée ou député fédéral

Remarque : Vous n'avez pas besoin d'apposer de timbre sur les lettres que vous envoyez aux députées et députés fédéraux. Vous pouvez obtenir le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de votre députée ou député fédéral en vous rendant sur le site Web du Parlement du Canada : [Trouvez les députés - Députés - Chambre des communes du Canada](#)

- 2) Veuillez envoyer une copie de votre résolution aux personnes suivantes :

- Jan Simpson, présidente nationale, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3.
- Rebecca Bligh, présidente, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3.